



Abidjan, le 03 FEV 2025

N° **0218** /MEPS/CAB-01/CS/KI/CE-MDR

A

Monsieur le Secrétaire  
Permanent du Prix  
National d'Excellence

ABIDJAN

**Objet :** Transmission des critères et conditions  
relatifs au prix d'Excellence de la « **Meilleure  
Entreprise pourvoyeuse d'Emplois décents** »

**Monsieur le Secrétaire Permanent,**

Faisant suite aux séances de travail relativement à la finalisation de la Plateforme  
d'inscription en ligne, dans le cadre du Prix National d'Excellence édition 2025,

J'ai l'honneur de vous faire transmettre, ci-joints, les éléments ci-après :

1. **Les conditions de participation de l'entreprise ;**
2. **Les documents à fournir ;**
3. **Les critères de sélection ;**
4. **Noms, Prénoms et contacts du président du jury et du point focal.**

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Secrétaire Permanent**, l'assurance de ma  
considération distinguée.





## PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE EDITION 2025

### PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE POURVOYEUSE D'EMPLOIS DECENTS

#### I- Conditions de participation

##### Pour le Prix de la meilleure entreprise pourvoyeuse d'emplois décents en 2025

Les conditions suivantes sont requises :

- 1- Avoir été créée au moins un an avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- 2- Avoir enrôlé ses employés à la CMU ;
- 3- Être à jour des cotisations des impôts en 2024 ;
- 4- Avoir un dispositif de santé et de sécurité au travail ;
- 5- Avoir déclaré ses employés à la CNPS.

#### II- Documents à fournir

- 1- Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
- 2- Déclaration fiscale d'existence (DFE) ;
- 3- Attestation de régularité fiscale 2024 ;
- 4- Attestation de régularité cotisations CMU (voir CNAM) en 2024 ;
- 5- Attestation de régularité cotisations sociales (voir CNPS) en 2024 ;
- 6- Attestation d'existence d'un dispositif de santé et de sécurité au travail (voir IT) ;
- 7- Attestation de conformité au minima catégoriel (voir IT) ;
- 8- Attestation de non retard de salaire et de non conflit sociale (voir IT) ;
- 9- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- 10- Document indiquant toutes les informations du responsable de la structure ;
- 11- Documentation relative aux réalisations sociales au profit des populations.



### III- Critères de sélection

#### Pour le Prix de la meilleure entreprise pourvoyeuse d'emplois décents en 2025

- 1- Nombre de nouveaux emplois créés ;
- 2- Nombre de travailleurs en CDI ;
- 3- Nombre de travailleurs en CDD ;
- 4- Nombre de travailleurs de sexe féminin ;
- 5- Nombre de travailleurs en situation de handicap ;
- 6- Nombre de travailleurs déclarés à la CNPS ;
- 7- Nombre de travailleurs ayant une police d'assurance (CMU) ;
- 8- Respect du SMIG ;
- 9- Présence d'un dispositif de santé et sécurité au travail ;
- 10- Existence d'une instance de dialogue social ;
- 11- Régularité fiscale ;
- 12- Bonus entreprise citoyenne et genre.



**PRIX NATIONAL  
D'EXCELLENCE EDITION 2025**

**PRESIDENT DU JURY ET POINT FOCAL PNE**

| Nom et Prénoms | Fonction                             | Fonction PNE         | Contacts et E-mail                   |
|----------------|--------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| KONATE Ibrahim | Conseiller Technique<br>du Ministre  | Président du<br>Jury | 07 07 52 53 44<br>ivosahib@gmail.com |
| TUO Gninlara   | Directeur des<br>Ressources Humaines | Point focal          | 05 05 03 96 00<br>tuognin@gmail.com  |

